

Fibre optique : les pièges du démarchage à domicile

- ✓ Exigez la présentation d'une carte d'accréditation et noter le nom
- ✓ Aucun technicien ne se déplace à l'improviste pour vérifier un équipement
- ✓ N'hésitez pas à appeler le Fournisseur (FAI) pour vérifier la démarche et vous faire confirmer les conditions de souscription
- ✓ Ne signez aucun document immédiatement, s'il ne vous paraît pas clair
- ✓ Aucun paiement en liquide ne doit être accepté ou versé
- ✓ Propos mensongers ou méthodes déloyales régulièrement signalés :
 - *je suis mandaté par la Mairie ou par le Syndicat mixte Doubs THD ou l'exploitant du réseau DIOPTIC*
 - *le réseau cuivre va être coupé dans quelques jours, il faut se dépêcher*
 - *je représente celui qui a construit le réseau et je dois vérifier votre installation (donc rentrer chez vous)*
 - *seul le FAI « untel » a le droit de proposer ses offres pendant 6 mois ou une période donnée*
 - *le raccordement est gratuit, mais seulement si vous signez tout de suite*
 - *Seul le FAI « untel » a le droit ou la capacité de proposer des services plus performants sur le réseau*



FAUX

[Joindre si besoin le Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit :](#)

6, rue du Collège à VALDAHON - Tél : 09 71 16 60 20 - Mél : contact@doubs-thd.com - <https://doubs-thd.org>